

François Asselineau

L'Union Populaire Républicaine
Bureau de campagne
12, avenue de Wagram
75008 Paris

A l'intention de
Monsieur Frédéric ROLET
Président du SNES FSU

Le 27 mars 2017,

Monsieur le Président,

Nous avons bien pris connaissance de votre missive et nous vous en remercions.

Vos questions sont légitimes, mais il convient de rappeler que les sujets sur lesquels vous nous interpellez sont des considérations législatives et non pas présidentielles : le seul Président ne peut pas agir sur la loi, il doit également compter sur une majorité à l'Assemblée Nationale pour que de telles lois soient proposées, promulguées, ou même rappelées. L'article 5 de la Constitution prévoit en effet que le rôle du Président de la République est un rôle d'arbitrage, qu'il est le garant de l'indépendance nationale et du respect des traités.

Nos candidats aux élections législatives veilleront à faire avancer dans le débat public ces sujets afin que les français puissent en conscience, désigner les législateurs qui feront en sorte des propositions comme celles que vous défendez soient débattues. Cependant, la question de l'éducation, à quelque étape de la vie que ce soit, est primordiale.

C'est par l'école républicaine qu'est donnée à l'ensemble des futurs citoyens le panel de connaissance, de réflexion, l'apprentissage du vivre-ensemble, de considération du monde qui nous entoure, et de discernement face aux grandes questions de notre temps ; il n'est, là encore pas acceptable que l'éducation soit divisée et réduite chez les uns, et améliorée chez les autres. Il est intolérable que des intérêts privés s'infiltrent dans l'éducation de nos futurs concitoyens, que ce soit par le biais des outils, comme par la sensibilisation de plus en plus jeune au « monde de l'entreprise ».

Il est prévu dans notre programme une revalorisation des professions des enseignants à tous les niveaux du cursus scolaire ; nous demanderons aux enseignants expérimentés

de mettre à profit leur expérience dans les établissements réputés difficiles – avec une prime conséquente, et permettre aux enseignants débutants de faire leurs premiers pas dans un climat plus serein. Il est dans tous les cas évident que le nombre actuel d'enseignants n'est pas suffisant, nous devrions par conséquent créer une nouvelle attractivité autour de ce corps de métier, et veiller à redynamiser cette fonction. L'apprentissage doit être ouvert aux élèves qui souhaitent se diriger dans cette branche, qui ne doit plus être considérée comme la seule alternative possible aux élèves en difficultés – ceux-ci devant bénéficier d'un cadre beaucoup plus spécifique, avec des classes repensées et des enseignants chevronnés.

Nous instaurerons par ailleurs le référendum d'initiative populaire : sous couvert de la validation de la constitutionnalité de la question posée, si cinq cent mille citoyens déposent leur signature en mairie, cette question sera posée comme référendum à l'ensemble de la population. Fort de votre réseau associatif, vous seriez un acteur privilégié pour faire connaître vos points de vue à l'ensemble des français, qui pourront accepter ou refuser vos propositions qui sont, encore une fois, légitimes à être débattues dans l'espace démocratique.

Dans le cadre de cette élection présidentielle, nous vous invitons chaleureusement à découvrir notre programme et nos analyses sur notre site internet www.upr.fr

Salutations républicaines,

Jean-Baptiste Baron
Service Courrier de Campagne